



Tournoi Provincial Atome-Junior de Terrebonne

Du 4 au 17 janvier 2010

COÛT DES INSCRIPTIONS

Le coût d'inscription d'une équipe doit être payé en entier lors de l'envoi du formulaire d'inscription. La date du chèque doit correspondre à la date d'envoi du formulaire d'inscription. Des frais de 25 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision et l'équipe qui désirera maintenir son droit d'admission devra défrayer le coût d'inscription total en argent comptant, mandat de poste ou de banque ou chèque visé.

Division	Classe	Total
Atome	A	575 \$
Atome	B	575 \$
Atome	BB	600 \$
Atome	CC	600 \$
Junior	A	575 \$
Junior	B	575 \$

Le droit d'entrée des visiteurs est inclus dans le coût des inscriptions. Pour les équipes Atome A et B, et pour le Junior A et B, le droit d'entrée est de 185 \$ et les équipes Atome BB et CC, il est de 210 \$.